" DEPARTMENT OF AGRICULTURE

" COPYRIGHT & TRADE MARK BRANCH

OTTAWA, CANADA, 23 Feby. 1891.

" Monsieur,

ou-

non

me

.98-

du

B.

at.

nes int int de

es.

ies ire

e.

et es en

e. et

it

"Il m'est agréable de vous informer que l'enregistrement de votre droit d'auteur du livre intitulé "Guide Pratique de l'Easilge à l'usage des Praticiens" par J. C. Langelier, a été fait, ce jour, au Folio 5824, du Registre des Droits d'auteur, No 23.

Je demeure. Monsieur

" tre obt. servituur,

(Signé) l. B. JACKSON.

Joseph Dussault, Lor. }

Greffier droits d'auteur.

"\$1.00 OFFICE OF THE MINISTER OF AGRICULTURE No. 3222 COPYRIGHT AND TRADE MARK BRANCH

" Received from M. J. Dussault the sum of one Dollar, Copyright fee.

(Signé) W. J. LYNCH,

Cashier."

Cette lettre, comme on le voit, porte la date du 23 février 1891, et mon contrat avec le gouvernement est en date du 12 mars 1891. Done, trois semaines avant l'obtention de ce contrat qui a tant troublé le sommeil des rédacteurs du Matin, j'étais de bonne foi et de par la loi le propriétaire de cette brochure.

Maintenant, pour ce qui est des relations de M. J. C. Langelier vis-à-vis de son frère, l'hon. Charles Langelier, relativement à ce contrat, je suis moralement convaincu qu'il ne lui en a jamais dit un mot; si toutefois il lui en a parlé, ça n'est certainement pas à ma demande ni à ma suggestion.